



**RAPPORT
ANNUEL
2021**



KERIALIS

Prévoyance, Santé & Retraite



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021

KERIALIS A DÉVELOPPÉ, AMÉLIORÉ ET DIGITALISÉ SES OFFRES ET SERVICES POUR SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE SES CLIENTS

Le pack protection sociale avec la souscription et l'affiliation totalement dématérialisées, la désignation bénéficiaire en ligne, les espaces clients, la résiliation infra, l'assistance santé, le réseau de soins Itelis, la complémentaire santé pour les retraités, Solency (développement de l'activité des cabinets d'avocats)...



KERIALIS S'EST ENGAGÉE ET A SOUTENU

Les partenariats avec les Barreaux de Lille, Marseille, Lyon et l'ANAFAGC. La solidarité avec un engagement auprès d'associations qui agissent pour des causes qui comptent pour nous et pour nos assurés et le blog kerialis-solidaire.fr pour faire connaître nos initiatives. Le Prix KERIALIS avec 4 projets récompensés.



EN 2021, KERIALIS A DÉVELOPPÉ SES SERVICES DE PRÉVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT

Le service écoute et soutien psychologique Pluridis pour les salariés assurés et leurs employeurs, la téléconsultation, l'Action Sociale, la prévention des risques professionnels...



KERIALIS A MIS À DISPOSITION DES SUPPORTS

Des webinars, podcasts, fiches de prévention, livres blancs et webzines pour accompagner et informer nos clients et nos assurés.



KERIALIS S'EST MOBILISÉ POUR L'ENCHANTEMENT CLIENT

Accompagnement plus proche, rendez-vous réguliers, relations nourries avec nos clients et nos assurés...



KERIALIS EN CHIFFRES



12 520

CABINETS CLIENTS



44 600

SALARIÉS ASSURÉS



17 365

ALLOCATAIRES*

**hors versements uniques*



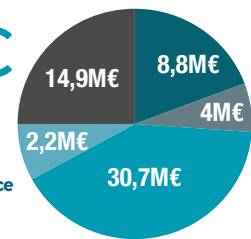
99 M€

DE COTISATIONS ANNUELLES

60,5 M€

DE PRESTATIONS

- Incapacité, Invalidité, Dépendance
- Santé • Retraite • Décès
- Indemnité de Fin de carrière



FRAIS DE GESTION

10,85 % DES COTISATIONS
contre 14,63 % en moyenne pour les
Institutions de Prévoyance

(source : CTIP 2022)

LE GROUPE BÉNÉFICIE D'UNE EXCELLENTE SOLIDITÉ FINANCIÈRE

337 % DE SOLVABILITÉ II

1,447 Mds€

DE PROVISIONS

129 M€

DE FONDS PROPRES

758 K€

=

RÉSULTAT NET COMPTABLE

ÉDITORIAL

UNE ANNÉE D'ACCÉLÉRATION



Interview croisée entre
Matthieu DULUCQ, Président,
Karima BEN SAÏD, Vice-présidente,
et Éric CHANCY, Directeur général.

L'année 2021 a vu la concrétisation de nombreuses initiatives chez KERALIS, toutes guidées par une forte orientation client. Quelle est celle qui vous a le plus marqué ?

ÉRIC CHANCY : Après une année 2020 durant laquelle nous nous sommes attachés à préserver nos équipes et à rester proches de nos clients et de nos assurés, l'année 2021 a été émaillée de grands pas en avant. Je retiens particulièrement le lancement du projet KONCERTO, qui mobilise l'ensemble de nos chargés de compte et clientèle. Il crée aussi une émulation interne et permet de personnaliser notre interlocution client puisque notre portefeuille clients a été réparti entre plusieurs équipes, chacune dirigée par un animateur qui en coordonne l'organisation.

“

L'année 2021 résonne avec solidarité, notamment auprès des femmes, qui représentent 88% de nos assurés.

KARIMA BEN SAÏD : Pour moi, l'année 2021 résonne avec solidarité, notamment auprès des femmes, qui représentent 88% de nos assurés. KERALIS se fait porte-parole de la défense des droits des femmes, et, au-delà, de l'équité entre hommes et femmes, aussi bien dans la sphère professionnelle que personnelle.

MATTHIEU DULUCQ : 2021 est celle de la mise en œuvre de notre stratégie d'enchantement de nos clients. Il ne s'agit pas d'un conte de fées, dans lequel tout arrive sur un simple coup de baguette magique, mais, bien au contraire, d'un travail résolu, endurant et déterminé de la part des équipes de KERALIS. Je leur tire mon chapeau pour tout ce qu'elles ont pu initier, que ce soit en termes de procédures, d'engagement, mais aussi d'enthousiasme.

L'activité des cabinets d'avocats se digitalise, à l'instar de l'ensemble de l'écosystème économique. Cela implique pour KERALIS la mise en œuvre de nouveaux outils, afin d'adapter le niveau de service à cette évolution sociétale.

Quelle est l'orientation pour les mois à venir ?

K. B. S. : Digitalisation ne doit surtout pas rimer avec isolement ou déshumanisation, au contraire ! Et nous nous attachons à préserver le lien entre nos assurés, nos clients et nos équipes dès que nous imaginons un outil digital. Un exemple ? Le site dédié à notre Action Sociale, qui permet à chacun, salarié, retraité ou employeur, d'accéder instantanément aux prestations et accompagnements que nous pouvons lui apporter. Il facilite la transmission des demandes, et s'articule avec l'intervention de nos équipes qui restent à l'écoute de ceux qui en ont besoin.

M. D. : KERALIS exerce son activité auprès des professions du droit depuis les années 60 : des décennies entières se sont écoulées depuis la création de notre institution et le monde a considérablement changé ! Il est donc naturel que nous nous adaptions. L'une des réalisations marquantes en ce sens est le lancement de la plateforme SOLENCY qui vise à accompagner le développement des cabinets d'avocats. Les avocats peuvent notamment créer leur propre site Internet avec un module de prise de rendez-vous grâce à un outil gratuit mis à leur disposition sur SOLENCY. Des modules de formation en e-learning et bientôt d'autres fonctionnalités y sont aussi proposés.

E. C. : Nous devons absolument maintenir le contact direct avec les cabinets d'avocats et avec nos assurés pour être sûrs de répondre à leurs besoins demain. Cela passe par un service client attentif et en permanence à leur écoute. Cela suppose aussi de mettre en œuvre des méthodes d'analyse de ce que nos chargés de clientèle entendent, afin de détecter les signaux faibles et d'anticiper les changements dès leurs premiers frémissements. C'est, là encore, l'un des objectifs de notre projet KONCERTO.

La transformation s'opère également en interne chez KERALIS et l'organisation des équipes s'est adaptée.

Comment voyez-vous l'année qui vient de s'écouler et les mois à venir ?

E. C. : Je suis persuadé que le changement que nous voulons porter doit trouver son origine au sein de nos collaborateurs. Ce sont eux qui doivent l'initier, le déployer, le faire rayonner auprès de nos différents interlocuteurs. Leur conviction est le seul moteur durable et c'est celui que nos clients et assurés percevront comme un socle solide sur lequel ils peuvent compter.

“

Je suis persuadé que le changement que nous voulons porter doit trouver son origine au sein de nos collaborateurs.

K. B. S. : Nous entamons en 2022 une démarche RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale) active afin d'ancrer nos engagements encore plus fortement dans des projets qui favoriseront à la fois à la préservation de l'environnement mais également la protection de nos assurés, le développement d'une démarche d'écoute active de nos clients, le développement de nos actions de prévention et de solidarité et le bien-être des collaborateurs de KERALIS.

M. D. : À l'heure où de nombreuses tendances démographiques et sociologiques s'affirment, avec, notamment, le vieillissement de notre population, le rôle de KERALIS, en tant qu'institution de prévoyance, n'a jamais été aussi essentiel. Nous devons donc poursuivre le chemin que nous traçons depuis notre création, et apporter à nos clients et assurés la protection dont ils ont besoin.



INFORMER ET ACCOMPAGNER NOS CLIENTS	7
Accompagner	8
» Une vision, un objectif : enchantement client	8
» Des équipes engagées et formées	8
Informers	9
» Réinventer nos outils de communication	9
» KERALIS, partenaire privilégié des barreaux	9
Action Sociale	10
» Notre Action Sociale :	
accessible à tous, pour tous les moments importants de la vie	10
À l'écoute de nos clients	11
» Quels projets en 2022 ?	11
INNOVER POUR NOS CLIENTS	12
Créer de la valeur	13
» Innover : pour nos clients avant tout !	13
» Solency : un dispositif complet pour aider les avocats	13
» Innover concrètement	14
» Un espace assuré optimisé	14
» Des échanges fluidifiés	14
» Changer de complémentaire santé sans difficulté	14
La santé pour tous	15
» Épauler et prévenir les risques	15
» Perspectives 2022	15
RESTER SOLIDAIRE DE NOS CLIENTS	16
Solidarité, valeur forte de KERALIS	17
» Une année sous le signe de la solidarité	17
» Quatre priorités guident nos partenariats solidaires	17
» Un blog solidaire pour rendre nos engagements plus visibles	18
» Prix KERALIS : septième édition en 2021	18
Maintenir notre élan en 2022	19
» Ouvrir notre solidarité et nos actions de prévention	19
» De nouvelles rubriques pour notre blog solidaire	19
» Des webinaires pour échanger en direct avec des experts	19
ENGAGER ET VALORISER NOS ÉQUIPES	20
KERALIS attentive aux conditions de travail	21
» Des rendez-vous maintenus malgré les aléas sanitaires	21
» Focus sur la semaine de la QVT (Qualité de Vie au Travail)	21
» Le télétravail est devenu la norme	22
» Des outils pratiques au quotidien pour le bien-être de tous	22
» La communication bienveillante pour un environnement de travail plus sain	22
Les femmes et les hommes de KERALIS : des équipes engagées et pleines de vie	23
» Nos équipes sont nos meilleurs ambassadeurs	23
» Nous connaître et nous faire connaître	23
» Le bien-être se cultive au quotidien	24
» Ensemble, on ira encore plus loin en 2022 !	24
IMPULSER NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE	25
KERALIS engagée	26
» Notre Gouvernance	26
» Relations et conditions de travail	26
» Notre impact environnemental	26
» Consommateurs et clients	26
» Prévention, solidarité et communauté	27
» Notre ambition	27
REGARDER L'AVENIR	28
Et demain ...	29
» KERALIS s'engage pour l'avenir	29
NOTRE GOUVERNANCE	30
» La gouvernance KERALIS	31
» Administrateurs KERALIS Prévoyance	32
» KERALIS compte 3 commissions spécialisées	33
» Stratégie d'investissement responsable	33
KERALIS COURTAGE	36
LES RÉSULTATS KERALIS 2021	37



INFORMER ET ACCOMPAGNER NOS CLIENTS

Chez KERALIS, **l'engagement pour nos assurés est inscrit dans notre ADN**. En 2021, nous avons concrétisé notre promesse de rester proches de leurs besoins et attentifs à leur évolution en initiant de nombreuses actions innovantes.

Nous avons notamment diversifié nos canaux d'information et de communication. Nous avons également posé des bases solides pour que nos relations avec nos clients se nourrissent de **liens de proximité et de solidarité**.

Au quotidien, nos équipes ont œuvré en ce sens, se sont formées afin de porter collectivement notre projet d'entreprise.

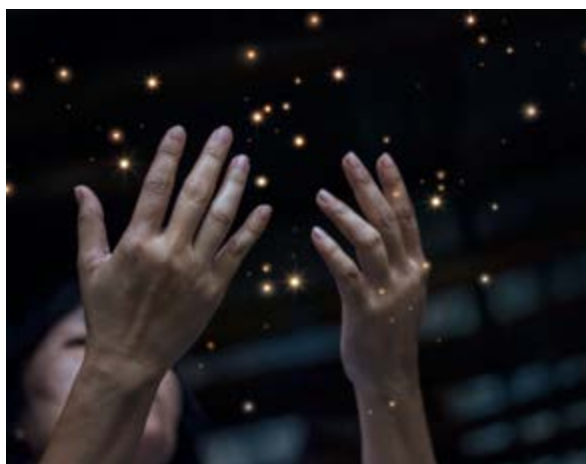


ACCOMPAGNER

UNE VISION, UN OBJECTIF : ENCHANTEMENT CLIENT

Parce que la satisfaction de nos clients relève de la responsabilité de chacun des membres de nos équipes, nous en avons fait un enjeu stratégique. Il se concrétise notamment par une **charte d'engagement** qui détaille les **10 principes fondamentaux de la relation avec nos clients**.

In fine, nous personnalisons nos réponses à chaque requête, et veillons à la traiter dans des délais précis et réduits. Parmi nos bonnes habitudes, nous privilégions par exemple le contact téléphonique dès que c'est possible, et nous veillons à rédiger nos réponses de manière pédagogique et facile à comprendre. Tout au long de l'année 2021, pour assurer la pertinence de notre approche, nous avons organisé des comités qui nous ont permis d'identifier les problématiques prioritaires de nos clients.



DES ÉQUIPES ENGAGÉES ET FORMÉES

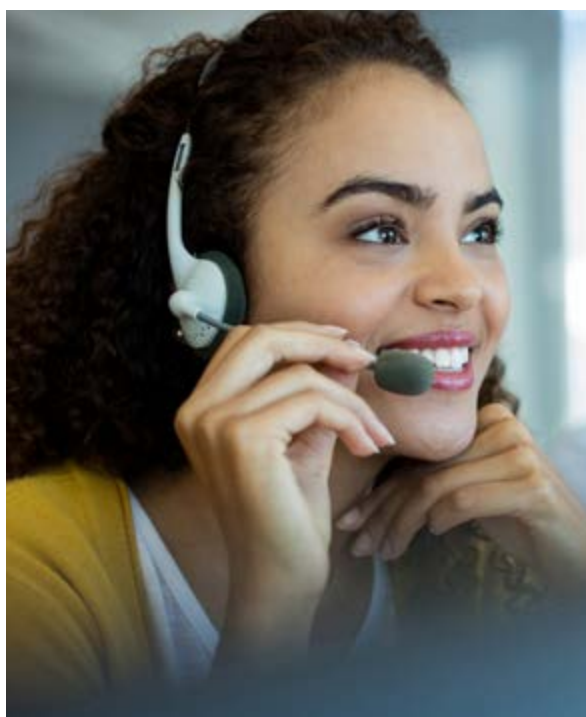
Initié en 2020, le projet **KONCERTO** replace le parcours client au cœur des actions de KERALIS et **vise à accroître l'efficacité de nos process internes**.

Son objectif : mieux répondre aux attentes de chacun, en intégrant l'évolution digitale des usages. Son signe particulier : son déploiement au sein de KERALIS s'appuie sur la montée en compétences régulière des équipes, qui mettent leur expertise au service de nos clients.

En 2021, des avancées sont venues consolider la mise en œuvre de KONCERTO et **renforcer les compétences opérationnelles de nos équipes**.

Le but : donner à l'ensemble des chargés de compte les compétences pluridisciplinaires sur la connaissance des prestations ou des primes afin qu'ils soient en mesure de répondre à l'ensemble des demandes de nos clients. Ces chargés de compte sont répartis en équipes, chacune étant en charge d'un **portefeuille client attitré** pour que nos clients aient des interlocuteurs dédiés.

Au quotidien, nos équipes commerciales sont également disponibles pour répondre à toutes les questions sur nos offres et peuvent accompagner nos clients jusqu'à la souscription en ligne.





INFORMER

RÉINVENTER NOS OUTILS DE COMMUNICATION

Après la crise sanitaire, les usages et les supports de communication se sont largement digitalisés. Chez KERALIS, nous avons répondu présents pour maintenir le lien avec nos clients, et continuer à leur apporter les connaissances dont ils ont besoin au quotidien. Au total, nous avons ainsi mis en ligne **cinq webinaires, cinq podcasts**, et poursuivi la diffusion de nos **webzines VOX et RECTO VERSO**. Nous avons également publié **deux livres blancs, et quatre fiches de prévention**.

Les sujets abordés concernent aussi bien l'activité professionnelle des cabinets d'avocats que des questions plus personnelles, afférentes à la santé ou à la parentalité par exemple. Nous avons notamment animé un webinaire sur les obligations des employeurs en matière de protection sociale, destiné aux dirigeants de cabinets d'avocats. Nous avons également conçu une **fiche prévention et un webinaire sur la santé cardiaque des femmes**. Des thématiques variées, alimentées par des experts partenaires, et qui sont en phase avec la diversité des attentes de nos assurés.



KERALIS, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES BARREAUX

KERALIS a noué trois nouveaux partenariats avec les **Barreaux de Lille, Marseille et Paris** en 2021, après celui conclu avec **Lyon** en 2019.

Dans ce cadre, les équipes de KERALIS viennent régulièrement à la rencontre des avocats locaux pour les informer sur la protection sociale de leurs salariés, et leur présenter les offres et services innovants mis en place pour la profession. Ces accords traduisent la volonté de KERALIS de s'engager et d'**entretenir un lien de proximité** avec ses clients.

À Lille, le partenariat a déjà donné naissance à un projet inédit : KERALIS a contribué à la réalisation du long métrage « Vraies gueules d'assassins », créé à l'occasion du quarantième anniversaire de l'abolition de la peine de mort.

NOS PARTENARIATS EN DATES ET EN CHIFFRES CLÉS

PARIS

signature le 23/04/2021
32 000 avocats au Barreau

MARSEILLE

signature le 17/09/2021
2 300 avocats au Barreau

LILLE

signature le 01/09/2021
1 182 avocats au Barreau

LYON

signature en 2019
3 680 avocats au Barreau



ACTION SOCIALE

NOTRE ACTION SOCIALE : ACCESSIBLE À TOUS, POUR TOUS LES MOMENTS IMPORTANTS DE LA VIE

Parce que chacun peut avoir besoin d'un coup de pouce ponctuel, ou d'un soutien spécifique face aux aléas de la vie, KERALIS propose des aides adaptées, et mène des **actions à caractère social, culturel et de loisirs**. Celles-ci s'adressent aussi bien aux assurés salariés ou retraités qu'aux avocats employeurs. Elles sont financées grâce au Fonds social à objectif de solidarité, dont KERALIS dispose en tant qu'institution de prévoyance à but non lucratif.

Au travers de notre **Action Sociale**, nous souhaitons **répondre aux problématiques et épauler chacun dans ses différents projets**, en offrant des contributions financières, des remises partenaires ou des solutions d'accompagnement. Les prestations accordées peuvent être individuelles ou collectives.

Nous pouvons ainsi verser des sommes d'argent pour **aider à faire face à des situations personnelles difficiles**, et nous négocions des remises et avantages auprès de nombreux partenaires. Enfin, pour faciliter le quotidien de nos assurés, nous proposons aussi des **actions d'accompagnement et d'écoute** : soutien psychologique, solutions de répit pour les aidants familiaux, etc.

En septembre 2021, nous avons ouvert un **site Internet dédié à notre Action Sociale**, afin de simplifier l'accès à nos prestations. Chacun peut y obtenir un aperçu instantané et exhaustif des aides auxquelles il peut prétendre, en fonction de son profil -salarié, retraité ou avocat employeur. Ce nouveau site Internet complète ainsi le dispositif d'information de KERALIS

Pleinement à l'écoute des assurés, les équipes d'assistantes sociales guident ceux qui en ont besoin. Formées pour accompagner efficacement les personnes confrontées à des difficultés passagères ou durables, elles apportent leur aide et leurs conseils **en toute confidentialité**.



CHIFFRES CLÉS DE L'ACTION SOCIALE EN 2021

+ de 397 000 €
d'aides attribuées en 2021

Dont + de 136 000 €
pour accompagner la parentalité

Et + de 111 000 €
dédiés au soutien économique de nos
assurés



À L'ÉCOUTE DE NOS CLIENTS

“

C'EST DU VÉCU !

« Je tiens à remercier l'excellent accueil réservé au téléphone ! C'est très rare. Bravo ! »

« Elle a pris le temps, non seulement de répondre à toutes mes questions mais aussi de résoudre ma problématique en direct. On souligne souvent l'incompétence ou l'incompréhension de nos interlocuteurs, mais aujourd'hui, je tiens à souligner la compétence, la gentillesse, la disponibilité et j'en passe... Si toutes les personnes étaient aussi compétentes, les relations clients seraient au beau fixe »

QUELS PROJETS EN 2022 ?

L'année 2022 s'inscrit dans la continuité et la consolidation de ce que nous avons initié en 2021. Les bases sont posées, elles sont stabilisées, et elles nous ouvrent la voie pour aller encore plus loin. Nous poursuivrons notamment notre **contrôle qualité permanent**, pour pérenniser ce que nous avons mis en place. Nous communiquerons aussi plus largement nos engagements de services à nos clients et assurés, dans un premier temps à partir des demandes provenant de notre extranet. **Le nouvel espace client permettra de suivre l'avancement des demandes de nos clients.** Nous nous engagerons sur un **délai de traitement** des demandes.





INNOVER POUR NOS CLIENTS

Depuis notre création, il y a plus de 60 ans, KERALIS est dédiée aux professions du droit. Nous entretenons des liens étroits avec celles et ceux qui exercent ces métiers. Au quotidien, nous nous attachons à répondre à leurs besoins et à l'évolution de leurs usages.

En 2021, après le bouleversement provoqué par la crise sanitaire, nous avons déployé de nombreuses innovations.

Avec un objectif unique et constant : apporter de la valeur à nos clients, et rester en phase avec leur réalité.



CRÉER DE LA VALEUR

INNOVER : POUR NOS CLIENTS AVANT TOUT !

De la conception de nos produits, au déploiement de nos outils digitaux, en passant par nos services et notre accompagnement, tout au long de l'année 2021, notre stratégie a été centrée sur la création de valeur pour nos clients.

Ce que cela signifie ? Être conscients des enjeux et des étapes clés que doivent franchir les cabinets d'avocats dans leur développement. Cela implique également de connaître nos assurés, quel que soit leur profil : dirigeants ou salariés, retraités ou actifs, hommes ou femmes, en famille ou en monoparental, en solo ou en couple. Leurs réalités sont différentes et leurs besoins aussi. Notre rôle, en tant qu'institution de prévoyance, est à la fois de **les aider à prévenir, solutionner et faire face aux aléas de la vie**, dans leurs sphères professionnelle et personnelle.

Dans cette optique, l'année 2021 a été jalonnée d'innovations, éprouvées et testées pour valider leur pertinence et leur utilité.

Nous avons adapté notre organisation interne, consolidé notre force commerciale, développé de nouveaux outils, pour être en mesure d'anticiper les évolutions, sociétales ou réglementaires.

Nous avons complété notre offre avec un produit santé dédié aux retraités.

Enfin, nous avons mis en place une plateforme de services à destination des avocats.

Pour ainsi rester toujours **plus proche, plus humaine et plus solidaire avec nos clients.**

SOLENCY : UN DISPOSITIF COMPLET POUR AIDER LES AVOCATS

Accessible depuis septembre 2021, le pari initial de la **plateforme Solency** était ambitieux : **apporter un service en ligne totalement gratuit, qui permet aux cabinets d'avocats de créer une présence digitale conforme aux standards du marché, le tout en moins de 30 minutes.**

Depuis son lancement, elle s'est enrichie d'un espace **e-learning** qui compte à ce jour quatre modules complets et nourris de témoignages d'experts, de quizz et de chiffres clés.

Les sujets abordés sont les suivants : Digitaliser l'activité de votre cabinet, Tout savoir sur les réseaux sociaux, Optimiser le référencement de votre site, et Trouver des clients grâce au digital. D'autres thématiques et fonctionnalités verront le jour en 2022. De quoi **amplifier facilement la présence en ligne des cabinets d'avocats**, devenue incontournable.



INNOVER CONCRÈTEMENT

À l'appui de notre démarche d'écoute et d'attention à nos clients, nous avons défini les services et prestations que nous devons faire évoluer ou créer. Deux axes principaux ont guidé nos avancées : renforcer notre digitalisation et proposer de nouvelles offres.

Un Pack complet et simple pour couvrir les salariés des cabinets d'avocats.

Notre Pack Protection sociale s'adresse aux employeurs des cabinets d'avocats et inclut une couverture complète pour leurs salariés : prévoyance, santé, dépendance, retraite et indemnités de fin de carrière.

Depuis 2021, sa **souscription** est désormais possible **en ligne**, ce qui facilite le quotidien et les démarches des dirigeants. Ensuite, **la gestion est simplifiée** et ne nécessite qu'une seule Déclaration Sociale Nominative (DSN) par mois. Pour guider les intéressés, les équipes de KERALIS peuvent les aider à composer leur Pack protection sociale en ligne. **Une qualité de service 100 % digitale et 100 % humaine à la fois !**

DES ÉCHANGES FLUIDIFIÉS

Nous avons également fait évoluer nos outils de gestion pour **faciliter les échanges avec les espaces en ligne dédiés à nos clients.**

L'objectif : intégrer leurs demandes automatiquement dans nos outils de gestion et les informer régulièrement de l'avancement de leur dossier.

UN ESPACE ASSURÉ OPTIMISÉ

Les assurés salariés peuvent, eux aussi gérer leurs contrats en toute autonomie. Grâce à l'**affiliation santé** en ligne, il suffit de cinq étapes pour enregistrer ou modifier les bénéficiaires de la couverture santé souscrite par l'employeur, renseigner les informations bancaires, et éventuellement choisir des options supplémentaires. La même simplicité est de mise pour la **désignation des bénéficiaires d'un capital décès**, désormais possible en ligne également. **Rapidité, disponibilité 24h/24 et 7j/7**, désignation des bénéficiaires en direct par le salarié, sécurisation des données, contrôle des saisies : le nouveau service de KERALIS assouplit les démarches et s'adapte aux modes de vie actuels.



CHANGER DE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SANS DIFFICULTÉ

Avec la mise en place de la **résiliation infra-annuelle**, tout assuré peut changer de complémentaire santé sans attendre l'échéance annuelle. Nous prenons en charge les démarches administratives pour celles et ceux qui souscrivent un contrat KERALIS.



LA SANTÉ POUR TOUS



Parce que l'accès à la santé est un enjeu crucial, nous sommes partenaires du **réseau de soins ITELIS**. Il comprend plus de 9 000 professionnels de santé, et est ouvert à tous les salariés bénéficiant d'une complémentaire santé KERALIS.

Avec **BonjourDocteur**, tout salarié assuré KERALIS peut prendre conseil auprès d'un médecin généraliste ou d'un spécialiste en téléconsultation, au moment qui lui convient le mieux, ou si son médecin traitant n'est pas joignable.

Conçue sur mesure, notre **complémentaire santé UNAKER** répond aux besoins spécifiques des retraités KERALIS, et propose quatre niveaux de remboursements santé, sans questionnaire médical exigé.

Enfin, avec la **plateforme digitale d'accompagnement et d'assistance Mon@ssistance**, les salariés assurés KERALIS peuvent être épaulés pour bénéficier de l'ensemble des prestations d'assistance incluses dans leurs contrats de complémentaire santé.

ÉPAULER ET PRÉVENIR LES RISQUES

La crise sanitaire a mis en évidence les besoins en soutien psychologique. Avec la **ligne d'écoute PLURIDIS**, les salariés assurés et leurs employeurs peuvent s'entretenir avec des psychologues cliniciens ou des psychothérapeutes formés dans l'accompagnement des personnes qui se sentent stressées, épuisées mentalement ou qui connaissent des troubles psychologiques. **De manière totalement gratuite, et joignable 24h/24 et 7j/7.**

Enfin, parce que la sécurité au travail est une priorité de tous les jours, nous proposons aux dirigeants de cabinets d'avocats un **accès au service Préventelis**. Il les aide à cerner et limiter les risques professionnels pour la santé et la sécurité de leurs salariés.

PERSPECTIVES 2022

En 2022, nous développerons une **offre d'épargne salariale**, conforme à la loi Pacte, pour compléter notre offre retraite collective. Ces PEE, Perco ou nouveaux plans d'épargne retraite d'entreprise collectif (PERE-CO) peuvent recevoir les sommes distribuées au titre de l'intéressement et de la participation. Ils peuvent également, dans certaines limites, recevoir des versements volontaires (abondements) du salarié et de l'entreprise.

Nous créerons encore de **nouveaux espaces clients** et notre **plateforme Solency** ouvrira un module de prise de rendez-vous en ligne gratuit pour accompagner les avocats dans la digitalisation de leur activité. Elle intègrera aussi des podcasts et des formations inédits. **Stay tuned !**





RESTER SOLIDAIRE DE NOS CLIENTS

La solidarité est une valeur socle de KERALIS.

Elle s'exerce grâce à notre Action Sociale qui accompagne les salariés et les retraités fragilisés par un aléa de la vie. Elle s'appuie sur nos partenariats avec des associations et se nourrit de notre soutien à l'innovation au travers de notre prix KERALIS.



SOLIDARITÉ, VALEUR FORTE DE KERALIS

UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ

Après une année 2020 qui a marqué nos esprits et bouleversé nos vies, KERALIS est restée mobilisée aux côtés de ses clients en 2021, et a placé **la solidarité au cœur de ses valeurs**. Principe fondateur et indissociable de la nature paritaire de notre institution, la solidarité est en effet ancrée dans notre ADN. C'est grâce à la mutualisation des risques que nous assurons l'accès aux garanties collectives à tous, sans considération d'âge ou d'état de santé. Cela permet à toutes les entreprises, même les plus petites de bénéficier des mêmes services et avantages. Cette solidarité s'exerce également à travers l'**Action Sociale** qui aide les salariés et les retraités fragilisés par un aléa de la vie.



QUATRE PRIORITÉS GUIDENT NOS PARTENARIATS SOLIDAIRES

Notre solidarité s'illustre au travers de notre engagement auprès d'**associations qui partagent nos valeurs pour le bien-être et la santé de tous**. Elles guident nos choix de partenariats autour de **quatre axes : la prévention santé, particulièrement pour la femme, les problématiques sociétales, l'accompagnement des plus fragiles, et l'aide à l'enfance :**

- **Prévention santé :**

Cela se traduit concrètement par notre soutien aux associations **EndoFrance**, qui lutte et informe sur l'endométriose, à la **Fédération française de cardiologie**, avec laquelle nous sensibilisons nos clients majoritairement féminins au risque de maladies cardiovasculaires spécifiques chez la femme, et à **Belenos Enjeux Nutrition**, qui anime des programmes de prévention nutritionnelle.

- **Problématiques sociétales :**

Pour épauler les femmes victimes de violences, nous avons choisi la **Fédération Nationale Solidarité Femmes**, et, pour favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap, nous travaillons avec **Handicall**.

- **Accompagnement des plus fragiles :**

Au travers de nos partenariats avec **Rose Up** et **RMA (Ressources mutuelles assistance)**, nous accompagnons les plus fragiles : ceux qui sont

atteints d'un cancer ou leurs proches, et les personnes en incapacité ou en invalidité ainsi que leurs aidants.

- **Aide à l'enfance :**

Enfin, pour les enfants, nous soutenons l'association **Mécénat Chirurgie Cardiaque** et l'**Association Française pour les Enfants à Haut Potentiel (AFEHP)**. La première permet à des enfants souffrant de malformations cardiaques de venir en France et d'être opérés lorsqu'ils ne peuvent être soignés dans leur pays d'origine par manque de moyens financiers et techniques. Et l'AFEHP aide les parents et les professionnels de l'enfance à identifier les particularités des enfants à haut potentiel intellectuel et à les comprendre pour favoriser leur intégration et leur réussite scolaire et sociale. Elle accompagne également aux parents les adultes à haut potentiel intellectuel et dispose de son propre centre de formation reconnu sur le plan pédagogique.



UN BLOG SOLIDAIRE POUR RENDRE NOS ENGAGEMENTS PLUS VISIBLES

Lancé en octobre 2020, notre blog kerialis-solidaire.fr marquait le cap de nos **60 ans d'engagement** sans faille auprès des cabinets d'avocats et de leurs salariés. Parce que nous avons toujours défendu des **principes de solidarité, de démocratie, de responsabilité et de liberté**, nous avons ainsi voulu rassembler ses **initiatives solidaires sur un blog unique**, pour leur accorder la visibilité qu'elles méritent.

Gratuit et accessible à tous, il donne de la voix à l'ensemble de nos projets et initiatives, au travers de **témoignages, récits, articles**. Il comprend notamment une rubrique consacrée au **Prix KERALIS** (lire encadré ci-dessous), aux **PEPS Challenges**, ainsi qu'à **nos engagements et actualités**.

CHIFFRE CLÉ

5 en 2021

Nos collaborateurs se sont mobilisés dans le cadre de cinq PEPS Challenges : Avo'koeurs, Be Moov Be Cool, Endoker, Koeur Team, Services GénérEUX.

PRIX KERALIS : SEPTIÈME ÉDITION EN 2021

Chaque année, nous organisons le **Prix KERALIS, un concours national qui récompense des projets originaux ou innovants présentés par les enfants des salariés et retraités des cabinets d'avocats**. Six catégories sont proposées : **Développement durable, Solidarité (Santé, Social, Humanitaire, Services à la personne), Culture (Arts, Musique, Littérature...), Sport, Recherche (tous domaines), Start-up (création d'entreprise)**.

En 2021, nous avons distingué quatre projets : trois dans la catégorie Culture et un dans la catégorie Sport. Dans les mois qui suivent la remise des Prix, nous suivons le développement des projets nominés, et les lauréats de l'année 2021 ont donné vie à leur projet, à l'instar de **Loïs Pettini** qui a concrétisé son projet de **clip en 3D** ! Il n'est pas le seul puisque les lauréates du Prix KERALIS en 2020, **Morgane, Inès et Céline**, ont achevé le développement de leur application **Click & Say** grâce aux fonds obtenus. Cet outil de communication destiné aux enfants atteints de troubles du langage est aujourd'hui disponible et les aide à établir, en quelques clics, une communication instantanée entre l'enfant et son entourage.



Pour en savoir plus : kerialis-solidaire.fr/que-sont-ils-devenus-2021



MAINTENIR NOTRE ÉLAN EN 2022

OUVRIR NOTRE SOLIDARITÉ ET NOS ACTIONS DE PRÉVENTION

Nous proposons déjà des **fiches prévention** pour protéger et accompagner les hommes et les femmes que nous assurons dans leur quotidien. En 2021, nous avons publié **quatre fiches** : sur l'**endométriose, le lien entre alimentation et sommeil, le cancer chez la femme et le cœur de la femme**. Des sujets sensibles de santé ou des enjeux sociaux ou sociétaux, qui seront enrichis au fil des prochains mois.

Nous initierons également des partenariats pour soutenir de nouvelles problématiques dont **la lutte contre le cancer de l'enfant et la précarité financière**.

DEUX NOUVELLES RUBRIQUES POUR NOTRE BLOG SOLIDAIRE

En tant qu'acteur de la protection sociale depuis 60 ans, la prévention est centrale dans notre accompagnement. En 2022, nous enrichirons encore la base d'informations et de conseils que nous mettons à la disposition de nos assurés avec **deux nouvelles rubriques** :

- « **S'informer** » : pour diffuser régulièrement des articles d'informations.
- « **Multimedia** » : pour réunir nos fiches de prévention, webinaires, podcasts...

DES WEBINAIRES POUR ÉCHANGER EN DIRECT AVEC DES EXPERTS

En 2021, nous avons organisé trois webinaires sur le cœur des femmes, le télétravail et les maladies cardiovasculaires, et l'endométriose. Ces événements sont, à chaque fois, l'occasion de **donner la parole à des professionnels experts** de ces thématiques, et d'ouvrir à nos assurés la possibilité de dialoguer et de les questionner sur des points précis. En 2022, nous poursuivrons la création de ces temps précieux d'échanges et d'information.

CHIFFRES CLÉS

LES PARTICIPANTS À NOS WEBINAIRES

Cœur de femme :
36 participants

**Prenez votre cœur
à cœur :**
40 participants

**Le télétravail | Au
cœur des pathologies
cardiovasculaires :**
22 participants

**L'Endométriose |
Parlons-en ! :**
30 participants





ENGAGER ET VALORISER NOS ÉQUIPES

Si l'année 2021 a vu l'assouplissement des contraintes sanitaires liées à la pandémie de Covid-19, certaines restrictions sont restées d'actualité.

Elles ont nécessité des adaptations d'organisation de la part de nos équipes, et des actions engagées pour **maintenir le contact entre nos collaborateurs**. Retour sur une année intense en retrouvailles et en apprentissages.



KERIALIS ATTENTIVE AUX CONDITIONS DE TRAVAIL

DES RENDEZ-VOUS MAINTENUS MALGRÉ LES ALÉAS SANITAIRES

En 2021, nous avons pu renouer avec les **petits déjeuners d'accueil des nouveaux arrivants**, organisés par les Ressources humaines. Des moments d'échange conviviaux et appréciés, qui permettent à chacun de découvrir les parcours respectifs de ceux qui nous ont rejoints. Ces étapes sont essentielles dans l'intégration des personnes récemment employées. KERIALIS compte **84 collaborateurs, notre équipe est soudée et dynamique**, et cet état d'esprit s'entretient au travers de rencontres régulières, formelles ou informelles.

Pour favoriser le dialogue et la transparence au sein de notre entreprise, nous avons également repris l'organisation des **petits déjeuners mensuels de la Direction**. L'occasion pour les collaborateurs de rencontrer la direction générale pour échanger sur l'évolution de nos métiers, et de faire le point sur les projets de KERIALIS.

Après deux années à distance, notre **séminaire interne** a pu avoir lieu en présentiel en 2021. Et, pour Noël, chaque collaborateur a offert un cadeau à un autre, tiré au hasard, selon le principe du **Secret Santa**. À la clé : des (bonnes !) surprises et des rires !

CHIFFRE CLÉ

12

nouveaux collaborateurs
en 2021

FOCUS SUR LA SEMAINE DE LA QVT (QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL)

Massages, bar à oxygène, café gourmand, sophrologie, etc. : du 14 au 18 juin 2021, à l'occasion de la **semaine nationale de la QVT**, nous avons proposé à nos collaborateurs des activités détente et fitness. Elles favorisent à la fois le bien-être au travail et créent des moments d'échange et de partage uniques entre collègues. Un atelier « yoga des yeux et décontraction des tensions du dos » a également été organisé durant cette semaine de la QVT.

L'objectif ? Évacuer le stress accumulé pendant la journée pour profiter au mieux de son temps de repos.



LE TÉLÉTRAVAIL EST DEVENU LA NORME

Après avoir fait une apparition, parfois soudaine, en 2020 avec le confinement, l'organisation de nos vies en télétravail s'est installée durablement en 2021. Ce qui nous a menés à réfléchir de manière plus posée à son optimisation.

Le plus grand enjeu : adapter nos interactions et définir différemment nos relations au travail. Les mentalités évoluent, les habitudes professionnelles changent et les liens entre collaborateurs se réinventent. Plus difficiles à entretenir, les échanges à distance nécessitent aussi **un cadrage plus précis et un accompagnement pour faciliter cette transition.**

DES OUTILS PRATIQUES AU QUOTIDIEN POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

Tout au long de l'année, nous avons diffusé régulièrement des « **trucs et astuces** » à nos collaborateurs pour les aider à prendre soin d'eux en télétravail. Parce que cette organisation peut engendrer des questions inédites, nous avons conçu et mis à leur disposition **trois fiches pratiques : Télétravail et bonnes postures, Télétravail et sécurité, Conseils pour bien télétravailler.** Elles proposent des exercices tels que des positions d'étirement, des règles ergonomiques pour aménager de manière confortable son espace de travail, des préconisations pour ne pas se laisser distraire, ou bien encore des recommandations pour lutter contre les attaques cyber...

LA COMMUNICATION BIENVEILLANTE POUR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL PLUS SAIN

Nous avons placé l'année 2021 en interne sous le signe de la « **Communication bienveillante** ». Un concept concret qui vise à **entretenir des relations interpersonnelles basées sur la confiance, la transparence et le respect mutuel.** Elle est surtout une manière de veiller au bien-être de chacun, au même titre que le besoin d'autonomie ou le sentiment d'appartenance. Plus encore, elle **contribue au bien commun**, et, in fine, **favorise la diminution du stress et des risques de burn-out.**





LES FEMMES ET LES HOMMES DE KERALIS : DES ÉQUIPES ENGAGÉES ET PLEINES DE VIE

NOS ÉQUIPES SONT NOS MEILLEURS AMBASSADEURS

Nos collaborateurs sont ceux qui peuvent le mieux parler de nous, et ils prennent la parole. Créé en 2021, **le groupe Kaméléons réunit nos quinze ambassadeurs internes KERALIS**. Original et surprenant, ce nom évoque à la fois la capacité de cet animal à voir à 360°, pour **une communication qui investit tous les canaux existants**, et à changer de couleur en fonction de l'humeur, pour donner vie aux messages diffusés.

La mission de ces Kaméléons : véhiculer les valeurs et la culture de KERALIS. Tout au long de l'année, ils se sont exprimés sur nos réseaux sociaux, pour mettre en lumière nos engagements, et affirmer leur enthousiasme à faire partie de notre institution.

Pour les découvrir : kerialis.fr/nos-ambassadeurs

CHIFFRES CLÉS

+ 28 %
d'abonnés LinkedIn en 2021

+ 37 %
de followers sur Twitter en
2021

Des chiffres qui sont le fruit
d'une implication quotidienne
de chacun

NOUS CONNAÎTRE ET NOUS FAIRE CONNAÎTRE

Nos équipes ont du talent, et nous recrutons régulièrement de nouvelles forces vives. C'est pour aider chacun à mieux nous connaître, et donner envie de nous rejoindre que nous avons créé **des vidéos de présentation de nos métiers**. En duo ou en trio, **nos collaborateurs y racontent leurs missions, leurs défis, et ce qui les anime au quotidien**. En 2021, nous avons mis en ligne huit vidéos de nos collaborateurs.



Pour les retrouver : kerialis.fr/mieux-connaître-kerialis

“

Ce sont nos équipes qui le disent

« *Nous sommes à taille humaine, réactifs et cultivons tous l'envie de réussir* »

« *Des services et des outils digitaux innovants, et une organisation résolument orientée clients* »

« *KERALIS est une entreprise bienveillante et solidaire. C'est cette image que je souhaite faire rayonner sur les réseaux sociaux* »

8,3/10

c'est le niveau
d'engagement
mesuré dans
le cadre du
baromètre de
KERALIS

*sondage PEAKON
- août 2021

LE BIEN-ÊTRE SE CULTIVE AU QUOTIDIEN

Nous entretenons un cadre de travail qui favorise le bien-être de nos employés. Loin de la déclaration d'intention, cette ambition s'inscrit dans notre ADN : en tant qu'institution de prévoyance, nous nous devons d'accorder le même niveau d'attention à nos collaborateurs qu'à nos assurés. Nous sommes aussi convaincus que c'est ainsi que nos équipes sauront encore mieux s'engager pour eux.

Pour développer et nourrir un climat sain, détendu, et souder nos équipes dans l'écoute et la bienveillance, nous avons abordé quatre thématiques en 2021, au travers de **fiches pratiques** :

- 8 astuces pour améliorer sa concentration au travail
- 5 astuces Outlook à découvrir pour gagner du temps
- Le recueil des bonnes pratiques en entreprise
- Bien-être : pensez à la déconnexion !




ENSEMBLE, ON IRA ENCORE PLUS LOIN EN 2022 !

En 2022, nous allons créer **un comité QVT (Qualité de Vie au Travail)**, animé par un référent en charge de la mise en place d'actions concrètes. Nous proposerons notamment des formations aux **risques psychosociaux** à nos managers, et nous déploierons de nouvelles initiatives pour la **semaine de la QVT**. Nous continuerons également d'aider nos collaborateurs à **concilier distanciel et présentiel**. Et, pour ceux qui en ont besoin, nous les épaulerons pour **accompagner leurs enfants dans leur scolarité**.

Pour soutenir notre développement en matière de recrutement, et fidéliser nos talents, nous signerons **un accord d'entreprise portant sur la cooptation**. Enfin, nous poursuivrons la montée en savoir-faire et savoir-être de nos collaborateurs au travers de **notre projet Koncerto et des revues de compétences**.





IMPULSER NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Le dérèglement climatique et les crises socio-politiques ont engendré **une prise de conscience collective sur les enjeux environnementaux et sociaux**. Les pouvoirs publics renforcent la réglementation en matière de RSE. Depuis l'adoption de la loi Pacte et la modification du code civil en 2019, toutes les entreprises françaises sans exception, doivent «prendre en considération» les enjeux environnementaux et sociaux dans la gestion de leurs activités.

KERIALIS consciente de sa responsabilité d'entreprise est déjà engagée à travers un certain nombre d'actions mais ambitionne d'aller plus loin.



KERIALIS ENGAGÉE

Acteur et expert dans la protection sociale depuis 60 ans, KERIALIS se doit d'être engagée et de contribuer fortement à la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

KERIALIS est guidée par ses valeurs PEPS : Proximité, Engagement, Solidarité, Performance, cela se traduit dans ses actions au quotidien peuvent s'intégrer dans une démarche RSE :

NOTRE GOUVERNANCE

La gouvernance paritaire de KERIALIS répond à des exigences de la RSE au niveau : **éthique, transparence, confiance, déontologie**. Les décisions sont prises de manière collégiale pour mieux défendre les intérêts des assurés, des employeurs comme des salariés.

KERIALIS est une institution de prévoyance, elle n'a pas d'actionnaires, ne dégage pas de dividendes. **L'ensemble de ses résultats ont pour objectif de couvrir ses obligations réglementaires et d'améliorer les garanties pour ses assurés.**

RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

KERIALIS c'est :

- **L'égalité des chances et la diversité** dans nos recrutements, dans l'accès à la formation, à la promotion et à la mobilité professionnelle.
- **La formation continue de nos collaborateurs** avec un plan de formation établi en cohérence avec la stratégie de l'entreprise et en fonction des besoins et attentes de nos collaborateurs
- **L'équité** grâce à notre politique de rémunération individualisée et une couverture sociale complète et adaptée
- **La responsabilité** car l'éthique, la sécurité et le respect de l'autre sont au cœur de nos préoccupations dans l'accompagnement de nos collaborateurs

NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

KERIALIS est soucieuse de son empreinte Carbonne et a mis en place un certain nombre de dispositifs pour réduire sa consommation : tri des déchets, collecte de piles, parking à vélos, boîtes à livres, réduction du papier, recyclage et usage de papiers labellisés ; Economie d'énergie avec des détecteur de mouvement et chauffage pompe à chaleur....

KERIALIS sensibilise en diffusant des informations à ses collaborateurs sur **l'économie d'énergie et les gestes éco-responsables**.

CONSOMMATEURS ET CLIENTS

KERIALIS ; de par son statut d'Institution de Prévoyance régie par le code de la Sécurité sociale, son statut paritaire et les instances de contrôle réglementaires ; se doit d'avoir un très bon niveau en matière de pratiques loyales, d'informations, de commercialisations et de contrat.

L'ensemble des contrats KERIALIS sont sans sélection médicale et sans délais de franchise. Ils sont conformes aux minima conventionnels. **En 2002**, KERIALIS a également mis en place le **1er contrat collectif de dépendance**. La prise en charge du «Grand Age» et de la dépendance est aujourd'hui un enjeu sociétal et politique.

KERIALIS offre également une **Action Sociale** au bénéfice de ses assurés le plus démunis.

PRÉVENTION, SOLIDARITÉ ET COMMUNAUTÉ

KERIALIS est engagée dans **la prévention** par l'information et par des actions de sensibilisation. Des temps forts tout au long de l'année sur des sujets de santé et de société.

Solidarité

La mission de KERIALIS est d'**accompagner ses assurés en toute circonstance, dans les bons moments comme dans les périodes plus difficiles**. KERIALIS dispose ainsi d'un fonds social à objectif de solidarité. KERIALIS organise le **Prix KERIALIS**, concours national dont la vocation est de soutenir les projets des enfants des salariés et retraités des cabinets d'avocats.

Communauté

KERIALIS soutient des initiatives et projets d'associations et autres structures du domaine social et solidaire afin d'apporter des réponses et des services de qualité notamment dans les domaines de la prévention des maladies féminines, de l'accompagnement de l'avancée en âge et du handicap, de l'aide aux aidants ou de l'aide à la parentalité.

KERIALIS encourage ses collaborateurs à s'investir dans le milieu associatif en proposant un PEPS Challenge. PEPS Challenge est un dispositif en interne qui permet d'aider l'association de son choix au travers d'actions et de don.

NOTRE AMBITION

En initiant **une démarche RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise)**, nous souhaitons donner une nouvelle dimension à nos valeurs fondamentales. Au travers de cette promesse, nous voulons favoriser le déploiement de nombreuses initiatives relevant de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise, et intégrer les Objectifs du Développement durable (ODD) dans notre stratégie. En nous appuyant sur l'engagement de nos collaborateurs.

En 2022, KERIALIS formalisera sa démarche

KERIALIS a la volonté de déployer sa stratégie RSE afin de couvrir un éventail de thématiques qui s'appliquent à tous les niveaux de l'entreprise et conformément à la référence de la **norme ISO 26000** (norme qui est appliquée pour évaluer l'engagement des organisations en faveur du développement durable ainsi que leur performance globale) .

KERIALIS ambitionne également d'entreprendre **une démarche de labélisation RSE**.





REGARDER L'AVENIR

Notre monde et notre environnement évoluent. Nous aussi. C'est notre engagement pour toujours rester en phase avec les attentes de nos assurés, de nos clients, salariés ou dirigeants des cabinets d'avocats.

Demain, nous poursuivrons nos avancées auprès d'eux, nous enrichirons nos offres, et nous explorerons de nouveaux territoires.



ET DEMAIN...

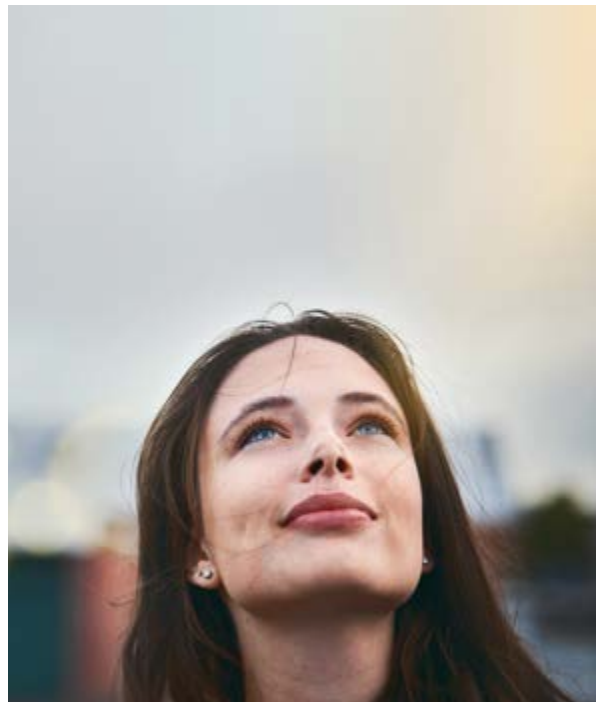
KERIALIS S'ENGAGE POUR L'AVENIR

Aujourd'hui, nous sommes assureurs de contrats collectifs pour les avocats et leurs salariés. La distribution, la gestion et la mise en œuvre de ces contrats sont au cœur de notre métier. L'année 2021 a été résolument digitale et tournée vers nos clients, guidée par notre volonté d'être toujours plus proche d'eux, de les informer et de les accompagner, et d'être plus humaine et solidaire.

Pour demain, nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux :

- Mettre en place des offres collectives santé et prévoyance pour les autres professions du droit et du chiffre
- Développer une plateforme qui propose des services et des produits d'assurance pour les professionnels du droit.

Pour les salariés, un premier pas sera franchi début 2022 avec le lancement d'une solution « **plan d'épargne retraite** », qui complètera notre offre retraite. Enfin, parce que l'accompagnement du grand âge devient un enjeu sociétal, nous allons travailler à construire une offre « **aidants** ». Elle viendra épauler ceux qui endossent ce rôle et ceux qu'ils soutiennent chaque jour, en complément de notre offre dépendance collective.





NOTRE GOUVERNANCE

Notre protection sociale s'est affirmée au gré des décennies. Portés par une histoire, forts de leur expertise, salariés et employeurs de cabinets d'avocats ont travaillé ensemble, parfois en binômes, toujours en équipe, pour bâtir les solutions d'assurance qui savent convenir à leur branche.

Ce travail, cette solidarité entre nous n'a jamais cessé. Notre conseil d'administration, nos commissions, nos comités et enfin nos administrateurs savent unir leurs réflexions pour vous apporter le meilleur : des solutions d'assurance justes et pérennes. **Notre conseil d'administration paritaire est le garant de ce savoir-faire historique.**

Composé de représentants désignés par des organisations syndicales d'employeurs et par les syndicats des salariés de la branche, ils travaillent pour préparer votre avenir.

LA GOUVERNANCE KERIALIS

LA COMMISSION PARITAIRE

La commission paritaire de l'institution de prévoyance est composée des organisations syndicales de la branche professionnelle du personnel des cabinets d'avocats adhérant à la Convention Collective Nationale des avocats et de leur personnel et siégeant à la commission paritaire de la branche professionnelle.

Elle se réunit au moins une fois par an pour l'approbation des comptes de l'Institution de prévoyance. Elle est compétente pour la modification des statuts et règlements de l'Institution de prévoyance, le transfert de tout ou partie du portefeuille d'opérations et enfin la fusion, la scission et la dissolution de l'Institution.

Cette commission paritaire s'est réunie **1 fois en 2021 en Commission paritaire ordinaire.**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de KERIALIS est composé statutairement de **30 membres**, dont un président, et un vice-président. Il s'est réuni **9 fois au cours de l'année 2021**, avec un taux de participation moyen (administrateurs présents et représentés) de **82 %**.

ADMINISTRATEURS KERIALIS PRÉVOYANCE

Au 31 décembre

Président : Matthieu DULUCQ
Vice-présidente : Karima BEN SAID
Début de mandat : 6 novembre 2020
Fin de mandat : 2024



COLLÈGE DES ADHÉRENTS

A.B.F

Madame Catherine GAZZERI
Monsieur Guillaume ANQUETIL

C.N.A.D.A.

Monsieur Aymard de la FERTE SENECTERE
Monsieur Géry WAXIN

C.N.A.E

Monsieur Michel AVENAS
Monsieur Benoît DARRIGADE

F.N.U.J.A.

Monsieur Matthieu DULUCQ
Monsieur Romain LEONARD
Monsieur Simon WARYNSKI

S.A.F.

Monsieur Pierre-Etienne ROSENSTIEHL
Monsieur Sylvain ROUMIER

S.E.A.C.E.

Madame Marie-Paule DESCAMPS
Monsieur Joris LECLERCQ

U.P.S.A.

Monsieur François de LAAGE de MEUX
Monsieur Christophe MIKOLAJCZAK

COLLÈGE DES PARTICIPANTS

C.G.T.

Madame Linda AZZOUZ
Madame Sunseeahray LECHAT
Monsieur Frantz STURMACH

F.O.

Madame Karima BEN SAID
Monsieur Sacha ANTIC

C.F.E.-C.G.C.

Monsieur Antoine ORY-CHANFRAULT

UNSA-FESSAD

Monsieur Matthieu BACCIALONE
1 poste vacant

C.F.T.C.

Madame Nadia LOURABI
2 postes vacants

C.F.D.T.

4 postes vacants

KERIALIS COMPTE 3 COMMISSIONS SPÉCIALISÉES :

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

LA COMMISSION FINANCIÈRE

Elle a pour mission d'étudier les placements ainsi que les stratégies à mener pour les actifs gérés en direct ou par délégation. Elle rapporte annuellement au conseil d'administration des actions menées sur l'exercice passé et propose les axes d'investissement pour l'année à venir. Elle s'est réunie **4 fois en 2021**.

LE COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

Il a pour mission d'examiner le dispositif de contrôle interne de l'institution, le processus d'élaboration de l'information financière, ainsi que le suivi de la gestion des risques. De ce fait, il lui est présenté l'ensemble des rapports réglementaires, ainsi que les comptes annuels de l'institution en présence des commissaires aux comptes, avant leur adoption par le conseil d'administration. Par ailleurs, conformément à l'article L823-19 du code de commerce et aux exigences d'honorabilité et de compétence de la directive solvabilité II, un membre au moins du comité doit présenter des compétences particulières dans le domaine comptable et financier et répondre à des critères définis d'indépendance (désigné par une organisation syndicale, n'ayant aucun lien familial avec la Direction, et n'ayant pas mené d'audit de l'Institution durant les 5 dernières années). Le comité d'audit et des risques s'est réuni **5 fois en 2021**.

LA COMMISSION SOCIALE

Elle propose les axes et le budget d'Action Sociale votés par le conseil d'administration chaque année, et contrôle les aides individuelles attribuées. Elle rend compte au conseil d'administration des allocations accordées au travers d'un rapport annuel. Elle s'est réunie **3 fois en 2021**.

INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Conformément à l'article 29 de la loi Energie Climat (LEC), KERIALIS publie un rapport sur sa politique ESG (renvoyer avec un lien au rapport en ligne) concernant ses investissements. En vertu de la convention de gestion liant la Société à AXA France, l'entreprise délègue à AXA France la gestion de ses actifs et de ses risques financiers (risques de marché, risque de crédit, risque de liquidité). La Direction des Investissements d'AXA France prend en compte, dans ses décisions d'investissement, le décret de l'article 173 VI relatif à la loi N°2015-992 du 17 août 2015 et qui concerne la transition énergétique pour la croissance verte, suivant la structure du décret : processus d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, analyse des risques climatiques et alignement des portefeuilles avec les scénarios à faible émission de carbone. Une documentation plus complète est exposée dans le document de référence 2018 de AXA SA, à la section 7.3 Environnement et changement climatique, page 414 à 423, et disponible sur le site internet axa.com.



KERIALIS COURTAGE

Toujours à l'écoute de la profession et avec une volonté permanente de répondre aux besoins de nos clients, la société de courtage paritaire de KERIALIS, se répartit en 3 pôles d'activités :

- **La commercialisation de produits d'assurance.**
- L'intermédiation pour la **distribution de produits d'assurance de personne** (santé, prévoyance, obsèques, retraite...).
- **Le conseil** et le suivi particulier en santé et prévoyance collectives.

LES RÉSULTATS KERALIS 2021

BILAN

(en milliers d'euros)

A – Actif	2021	2020
	TOTAL N	TOTAL N-1
A1 Actifs incorporels	2 833	2 385
A2 Placements	143 029	155 858
A4 Part des cessionnaires dans les provisions techniques	1 383 172	1 325 629
A5 Créances	48 402	57 464
A6 Autres actifs	6 818	1 130
A7 Comptes de régularisation – Actif	977	1 062
Total de l'actif	1 585 231	1 543 528

B – Passif	2021	2020
	TOTAL N	TOTAL N -1
B1 Fonds Propres	128 836	128 075
B3 Provisions techniques brutes	1 446 783	1 401 749
B5 Provisions pour risques et charges	58	165
B6 Dettes pour dépôt en espèces reçus des cessionnaires	258	266
B7 Autres dettes	8 609	12 615
B8 Comptes de régularisation – Passif	688	658
Total du passif	1 585 231	1 543 528

Compte de résultat technique non-vie (en milliers d'euros)	2021		2020	
	OPÉRATIONS BRUTES	CESSIONS ET RÉ-TRONCESSIONS	OPÉRATIONS NETTES	OPÉRATIONS NETTES
D1 Cotisations acquises	22 374	15 893	6 480	6 158
D2 Produits des placements			41	102
D3 Autres produits techniques			762	735
D4 Charges des sinistres	11 818	5 261	6 557	8 148
D5 Charges des provisions techniques			-754	-3 209
D7 Frais d'acquisition et d'administration			584	886
D8 Autres charges techniques			119	226
D9 Charge de la provision pour égalisation			1	0
Résultat technique des opérations non vie			777	943

Compte de résultat technique vie <i>(en milliers d'euros)</i>			2021	2020
	OPÉRATIONS BRUTES	CESSIONS ET RÉ-TROCESSIONS	OPÉRATIONS NETTES	OPÉRATIONS NETTES
E1 Cotisations acquises	76 787	65 137	11 649	23 088
E2 Produits des placements			2 385	2 712
E4 Autres produits techniques			716	93
E5 Charges des sinistres	51 992	33 444	18 548	13 938
E6 Charges des provisions techniques			-12 188	4 317
E8 Frais d'acquisition et d'administration			5 625	5 827
E9 Charges des placements			1 536	1 080
E11 Autres charges techniques			402	752
Résultat technique des opérations vie			827	-21

Compte de résultat non-technique <i>(en milliers d'euros)</i>			2021	2020
	OPÉRATIONS BRUTES	CESSIONS ET RÉ-TROCESSIONS	OPÉRATIONS NETTES	OPÉRATIONS NETTES
F1 Résultat technique des opérations non-vie			777	943
F2 Résultat technique des opérations vie			827	-21
F3 Produits des placements			2 301	2 638
F5 Charges des placements			2 050	1 342
F6 Produits des placements transférés au compte technique non-vie			41	102
F7 Autres produits non-techniques			143	32
F8 Autres charges non-techniques			894	1 029
F9 Résultat exceptionnel			14	-1
F10 Impôt sur le résultat			318	295
Résultat technique des opérations non vie			758	823



KERIALIS

Prévoyance, Santé & Retraite

KERIALIS
80, rue Saint-Lazare - 75455 Paris Cedex 09

[in](#) [f](#) [t](#) [v](#)
www.kerialis.fr